

La feuille de route industrielle verte du gouvernement norvégien

Le 23 juin 2022, le Premier ministre Jonas Gahr Støre **a confirmé l'augmentation de 10% cette année de ses exportations de gaz vers l'Europe** et détaillé la **feuille de route industrielle verte du Gouvernement**, qui devrait permettre au royaume de **réduire de moitié ses émissions de CO₂ dans les dix prochaines années**. Grâce à **100 mesures**, l'exécutif entend notamment inciter les **investissements privés dans sept secteurs clés**, présentant des **opportunités de croissance importantes** : **l'éolien offshore, l'hydrogène, les batteries, la gestion du CO₂ d'une part ; l'industrie maritime et l'industrie de transformation d'autre part ; enfin, la sylviculture avec des enjeux propres à la bioindustrie et à l'économie circulaire,**

I- Des mesures sont prévues pour soutenir les secteurs phares de l'énergie verte, à savoir l'éolien offshore, l'hydrogène, les batteries et le CCS

Quatre des sept secteurs clés de la feuille de route industrielle vert relèvent du **domaine énergétique** : l'éolien *offshore*, l'hydrogène, la gestion du CO₂ (capture et stockage de carbone) et les batteries.

Concernant l'**éolien offshore**, le Premier ministre Jonas Gahr Støre a déclaré le 11 mai 2022 et confirmé dans cette feuille de route que la Norvège allouerait des zones pour une production de **30 GW d'ici 2040** (soit 75 % de la production d'énergie totale actuelle du pays), en s'appuyant sur **1 500 éoliennes offshore**. Le gouvernement continuera également de suivre le développement des **3 GW prévus dans la zone Southern North Sea II (éolien fixé)**, avec au moins 1,5 GW destinés à la Norvège, ainsi que le développement de l'**éolien flottant**, en particulier à travers le **parc Utsira Nord**. Le gouvernement entend encourager l'innovation et le progrès technologique, via par exemple **l'allocation de la zone Utsira Nord sur critères qualitatifs** pour réduire les coûts rattachés à l'**éolien flottant**, pour l'instant très supérieurs à l'éolien fixé (cf. annexe 1). Pour l'ensemble des **nouveaux projets**, les câbles hybrides, les câbles vers l'Europe et les câbles vers la Norvège seront envisagés, avec comme priorité **la sécurité d'approvisionnement nationale**. De plus, dans cette logique d'augmentation de la production d'énergie éolienne offshore, le gouvernement a commissionné NVE pour identifier de **nouvelles zones propices à la production**. Enfin, le gouvernement **facilitera le processus d'octroi des licences de production**, avec pour objectif que les premiers projets soient mis en opération **avant 2030**.

Un autre secteur énergétique clé est celui de l'**hydrogène**. La Norvège entend créer une **chaîne de valeur cohérente** pour la production, la distribution et l'utilisation de l'**hydrogène à basses ou sans émissions**. La production d'hydrogène bleu sera encouragée notamment à travers la **fonction architecturale de Gassco pour le stockage du CO₂ associé**¹ (cette mesure était déjà présente dans l'amendement au livre blanc sur l'énergie). Afin d'agir efficacement à l'international, le gouvernement recensera les opportunités de marché pour l'hydrogène en Europe, et la Norvège participera aux **forums et programmes internationaux** sur le sujet, s'inspirera des régulations pour l'hydrogène dans les autres pays de l'UE et de l'EEE, et poursuivra la **coopération bilatérale**.

En outre, le gouvernement continuera les efforts pour encourager le développement des technologies dans le domaine du **CCS (capture et du stockage de carbone)**, notamment à travers sa participation, à hauteur de **1,68 Mrds €**, au projet **Langskip**. Par ailleurs, le gouvernement travaillera pour que la JV **Northern Lights** soit en mesure de recruter des clients Norvégiens et internationaux. Un grand contrat commercial de 800.000 tonnes de CO₂ vient d'être annoncé le 29 août avec Yara aux Pays-Bas pour le stockage en Norvège de ce carbone dès 2024.

Enfin, le gouvernement présentera une **stratégie nationale pour les batteries à l'été 2022**. Il prévoit aussi **d'augmenter la production d'énergie hydraulique**, et d'ouvrir la possibilité de développer des **éoliennes terrestres** dans certaines zones – toujours en considérant l'impact sur l'environnement alentour. Afin de soutenir toute cette nouvelle production d'énergie, le gouvernement entend **renforcer la capacité de la power grid** et **simplifier les procédures d'octroi de licences** de production et transmission d'énergie. Il n'y a **aucune mesure pour limiter l'exploitation du gaz et du pétrole**, ce que déplorent les Verts et les ONG environnementales même si cela est compréhensible dans le contexte géopolitique et énergétique actuel.

¹ Pour rappel, la production d'hydrogène vert est faite à partir d'électrolyse, donc sans émissions si l'électricité utilisée provient d'énergie renouvelable, et l'hydrogène bleu est produit à l'aide de gaz mais couplé à des systèmes de CCS.

II- Le gouvernement entend prioriser les secteurs fortement émetteurs tels que l'industrie de transformation et l'industrie maritime

Ensuite, le gouvernement a annoncé qu'il agirait en priorité sur les **secteurs fortement émetteurs** et avec un **rapide potentiel de réduction des émissions**. Parmi eux, on retrouve l'industrie de transformation et l'industrie maritime.

Concernant **l'industrie de transformation**, la Norvège maintiendra la **stratégie de compensation du CO₂**, travaillera à protéger les intérêts norvégiens dans le cadre du **CBAM** (*Carbon Border Adjustment Mechanism*) et contribuera au développement sur le long terme du **système ETS**. De plus, l'Etat facilitera l'intégration dans cette industrie de **solutions technologiques bas carbone**, en particulier celles évoquées dans le paragraphe précédent.

Pour **l'industrie maritime**, le gouvernement a affirmé qu'il répondra aux requêtes du Storting no. 831 (2020-2021) et no. 841 (2020-2021), ie qu'il présentera un **plan national pour rendre disponibles** l'électricité terrestre et de chargement, l'hydrogène, l'ammoniac et les autres carburants verts pour les navires, et qu'il étudiera les possibilités d'action dans le cadre de l'accord EEE pour attribuer des **missions/ commandes publiques à des chantiers navals norvégiens**. De plus, le gouvernement entend **augmenter et rendre plus vertes les exportations** dans le domaine maritime, en exportant notamment des solutions 0 émissions. Dans ce sens, la Norvège développera la coopération internationale et Nordique afin de créer des « **couloirs verts** » **pour tester les solutions maritimes vertes**.

III- L'Etat met également l'accent sur les bioindustries et les secteurs de la sylviculture

Dans cette feuille de route, le gouvernement développe parallèlement ses stratégies pour **l'industrie de la sylviculture**, la gestion des forêts et du bois, les **bioindustries**, ainsi que **l'économie circulaire**.

Tout d'abord, le gouvernement entend **augmenter la rentabilité de la sylviculture** et **protéger les forêts**, avec pour priorités la déforestation et la gestion des jeunes forêts. De plus, dans le nouveau Plan de Transport National, il développera une stratégie de transport qui contribuera à ce que la **transformation des forêts soit faite en Norvège et avec de faibles émissions**. Les différents ministères devront également envisager la possibilité d'utiliser **plus de bois dans les projets de construction gouvernementaux**. Pour soutenir ces divers projets, les autorités tiennent à **encourager le dialogue** entre le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, les industriels, les ONG et les chercheurs. Pour ce faire, le gouvernement confirme la mise en place de **Bionova²** qui sera **opérationnelle en 2023**.

Concernant les bioindustries, l'Etat investira dans les **bioénergies et les biocarburants** pour le domaine des transports. Le gouvernement étudiera également un programme pour le développement de **l'alimentation durable, notamment pour l'élevage** de poissons et de bétail, et les possibilités d'utiliser du carbone dans la production. Les priorités norvégiennes en termes de production alimentaire (pour l'homme et pour l'élevage) seront **défendues auprès de l'UE** afin de développer un cadre efficace et flexible pour les producteurs norvégiens, et la recherche dans le secteur sera encouragée et soutenue.

En outre, pour soutenir le développement de **l'économie circulaire**, le gouvernement mettra en place des **régulations et des stratégies de soutien** qui assurent un **bon accès au marché** pour ces produits. Suite aux recommandations de BioDigSirk³, l'Etat envisagera la création d'une **place de marché digitale** dédiée à l'économie circulaire dans les bioindustries. Enfin, le gouvernement **facilitera l'accès aux matières premières résiduelles**.

² Mécanisme de financement en soutien de l'action climatique dans l'agriculture, introduit dans la plateforme Hurdal en octobre 2021, pour contribuer à l'innovation et à la création de valeur dans la bioéconomie liée à l'agriculture, la sylviculture et l'aquaculture.

³ Le projet, basé sur la "stratégie nationale pour une économie circulaire verte", vise à cartographier et à documenter l'utilisation des ressources dans les bio-industries et à évaluer différents concepts de solutions pour un marché numérique. Il est géré par le centre de Brønnøysund et a été commandé en 2021 par le ministère du Climat et de l'Environnement, le ministère du Commerce et de l'Industrie et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. <https://www.digdir.no/>